

Département : 21 IM 21001698  
Aire d'étude : NOLAY  
Commune : CHASSAGNE MONTRACHET  
Edifice contenant : EGLISE PAROISSIALE SAINT MARC (REF : 00061246). Emplacement :  
CHAPELLE DROITE, MURS LATERAUX  
Dénomination : LITRE

---

Coordonnées : LAMBERT2 X = 0782030 Y = 0217930

PROPRIETE PUBLIQUE

Dossier INVENTAIRE TOPOGRAPHIQUE établi en 1978 , 1992 par REVEILLON ELISABETH, LAROCHE  
LAURENT

(C) INVENTAIRE GENERAL, 1978

---

## DESCRIPTION

Catégorie technique : PEINTURE MURALE

Matériaux et techniques : PEINT

Dimensions : H = 44 LA = 55 , LARGEUR DES ARMOIRIES

Etat de l'oeuvre : FRAGMENT, REPEINT, OEUVRE MENACEE, 5 BLASONS SONT CONSERVES ; CELUI DU  
MUR DROIT 2E TRAVEE A ETE REPEINT, MAIS LES EMAUX N'ONT PAS ETE RESPECTES

Marques et inscriptions : ARMOIRIES, ARMOIRIES : D'ARGENT A 2 CLEFS DE GUEULES EN SAUTOIR,  
SUPPORTEES PAR 2 LIONS TENANT UN ETENDARD, L'UN A 3 FLEURS DE LYS, L'AUTRE A UN DAUPHIN,  
ET TIMBRES D'UNE COURONNE DE MARQUIS

## HISTORIQUE

Datation : 1ER QUART 18E SIECLE , VERS 1709

*Ames du seigneur de Chassagne en 1709, Jean-François  
de Clermont, marquis de Montois. Il avait épousé  
en ~~1706~~ 1706 la fille unique du baron  
Charles de la Bouchère qui avait reçu en dot  
la terre de Chassagne.*

Village

Beaune

Adresse ou lieu-dit  
Nolay

Arrondissement

Canton

LITRE FUNERAIRE

39.06

Dénomination et titre de l'œuvre

Matricule

Lieu de conservation

Édifice contenant l'œuvre : église paroissiale Saint-Marc

Emplacement et position dans l'édifice : chapelle droite, murs latéraux

Propriétaire : la communeProtection M.H. /État de conservation : vestiges, mauvais état.Dossier établi le 20.9.1978

par E. REVEILLON

revu le

par

Technique :

Peinture sur enduit.

Dimensions :

H. 0,44 m

l. des armoiries 0,55 m

Description :

Blasons : d'argent à deux clefs de gueules en sautoir, supportés par deux lions tenant un étendard, l'un à trois fleurs de lys, l'autre à un dauphin, et timbrés d'une couronne de marquis (fig. 1 et 2).

Les émaux ne sont pas respectés sur le blason repeint (cf. infra) ; les supports sont ocre jaune, lampassés de gueules.

Etat de conservation :

Cinq blasons sont conservés : deux sur le mur gauche (de part et d'autre du culot séparant les deux travées), trois sur le mur droit (un dans la 1<sup>re</sup> travée, deux dans la 2<sup>e</sup>, à gauche de la fenêtre). L'un d'eux (mur droit, 2<sup>e</sup> travée) a été repeint : les deux clefs sont accompagnées de deux croissants (fig. 3) ; tous sont très dégradés.

Historique :

Les armes sont celles de Jean-François de CLERMONT, marquis de Montoison, seigneur de Chassagne en 1709.

Bibliographie :

COURTEPEE (Abbé Cl.), BEGUILLET (E.). Description générale et particulière du Duché de Bourgogne, 3<sup>e</sup> éd., 1967-68.  
RIETSTAP. Armoirial général, 2<sup>e</sup> éd., 1884-1887, t. II, p. 314.

21. CHASSAGNE-MONTRACHET  
Eglise paroissiale Saint-Marc

78.21.1399 X2  
Cliché J-L DUTHU

LITRE FUNERAIRE  
(mur gauche)

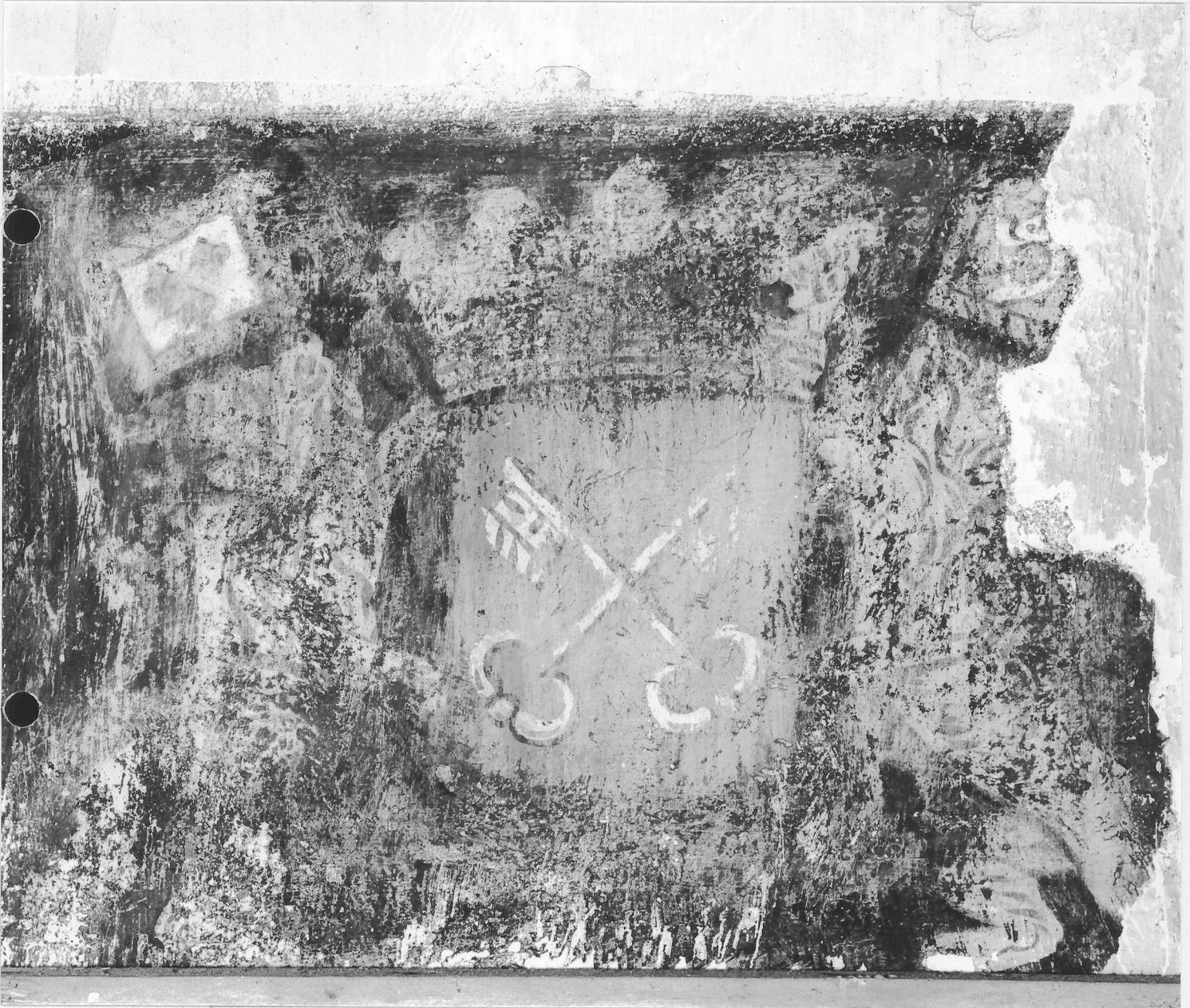


21. CHASSAGNE-MONTRACHET  
Eglise paroissiale Saint-Marc

78.21.1400 X2  
Cliché J-L DUTHU

LITRE FUNERAIRE

(mur gauche).



21. CHASSAGNE-MONTRACHET  
Eglise paroissiale Saint-Marc

78.21.1398 X2  
Cliché J-L DUTHU

LITRE FUNERAIRE  
(mur droit)

